AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

J.

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 129 — 17 juin 1977

ARBRES FRUITIERS

- POMMIER - POIRIER -

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premières émergences en élevages et les premières captures en pièges sexuels ont débuté entre le 25 et le 28 mai, dans la plupart de nos postes d'observation. Faibles au début, elles ont augmenté rapidement d'intensité à partir du 10 juin, date à partir de laquelle les températures crépusculaires ont été favorables aux accouplements ainsi qu'aux pontes.

Les premières pontes déposées par les papillons issus des élevages placés sous manchons de contrôle arrivent maintenant à éclosion. En conséquence, nous recommandons d'effectuer un premier traitement insecticide dans les périodes suivantes :

- du 20 au 21 juin dans les vergers situés au sud de MULHOUSE,

- du 21 au 23 juin dans les vergers situés entre MULHOUSE et le sud de la forêt de HAGUENAU,

- du 23 au 24 juin dans les vergers situés au nord de la forêt de HAGUENAU pour le Bas-Rhin, ainsi que dans l'ensemble des vergers implantés en Lorraine.

Pour le choix des produits, se reporter à la liste des pesticides parue dans la revue Phytoma de février 1977.

Sur les variétés sujettes aux attaques d'araignées rouges, ainsi que dans les vergers où ces acariens sont présents, même en faible nombre, éviter l'emploi de l'azinphos et du carbaryl.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans les vergers absolument indemnes de taches primaires, la lutte contre les tavelures peut être arrêtée, du moins momentanément. Par contre, dans les vergers contaminés, poursuivre la protection avec le plus grand soin.

- CERISIER -

MOUCHE DE LA CERISE

Sur les variétés de cerisier mi-hâtives et tardives, appliquer un traitement dès que les fruits commencent à rosir. Ce traitement devrait être normalement effectué dans la période du 10 au 24 juin, avec diméthoate à 30 g de m.a./hl, fenthion à 50 g de m.a./hl, formothion à 50 g de m.a./hl, malathion à 100 g de m.a./hl ou oléoparathion à 20 g de m.a./hl.

Respecter rigoureusement les délais d'emploi des produits avant la récolte.

P42

.../...

VIGNE

MILDIOU

Les conditions climatiques actuelles restent très favorables aux contaminations ainsi qu'aux repiquages à partir des taches existantes.

La poussée végétative assez intense au cours de ces derniers jours laisse une importante surface foliaire sans aucune protection.

Le mildiou de la vigne étant à même de nous réserver des surprises désagréables cette année, nous recommandons aux viticulteurs d'être très attentifs à ce problème et nous leur conseillons d'effectuer un deuxième traitement dès que possible. Ce traitement devrait être réalisé avant le 22 juin.

OIDIUM

Profiter de l'intervention contre le mildiou pour ajouter un anti-oïdium à la bouillie.

ARAIGNEES ROUGES

Aucune intervention ne semble justifiée actuellement.

GRANDES CULTURES

- CEREALES -

PUCERONS

La plupart des observateurs signalent une augmentation des populations de pucerons sur feuilles et épis, notamment dans les secteurs de OBERENTZEN (68) et MOLSHEIM (67). Les seuils d'intervention avancés dans notre bulletin n° 127 du 8 juin 1977 sont cependant rarement atteints.

Comme les escourgeons, orges d'hiver et blés d'hiver (sauf variétés ou situations tardives) ont dépassé ou atteignent le stade pâteux à partir duquel les dommages ne sont plus à craindre, une intervention chimique n'est plus à envisager dans la majorité des cas.

La présence de pucerons n'a pas été observée sur céréales de printemps jusqu'à présent.

- POMMES DE TERRE -

MILDIOU

Compte tenu des dernières pluies orageuses, étendre la protection fongicide à l'ensemble des cultures.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER